



## CAHIER DE PRECONISATIONS

### « Trouvons la richesse,

### Qu'est ce qui compte vraiment pour nous ... »

Les 5<sup>e</sup> assises nationales du développement durable organisées par la Région Rhône-Alpes sur le thème "Trouvons la richesse" se sont déroulées à Lyon du 19 au 21 janvier 2009.

Elles ont rassemblées plus de 2000 personnes, qui ont échangé via les "rencontres" et/ou se sont impliquées dans le "Parcours", qui visait la coproduction de préconisations en direction des acteurs du développement durable.

Ces Assises ont fait de la transformation de notre modèle de développement une priorité à travers trois axes de travail :

- "Changeons de cap", *biens communs, biens vitaux ... Passons d'une société des avoirs à une société de l'être et du bien vivre ensemble*
- "Changeons de repères", *pour agir autrement, diversifions les connaissances, changeons de regards et d'outils*
- "Changeons d'échelle", *interdépendance et solidarités du niveau local au global, agir à l'échelle des enjeux et en interaction.*

Les 5 préconisations détaillées ci-dessous sont le fruit des réflexions collectives menées durant ces Assises, synthétisant ainsi les propositions faites par l'ensemble des participants au cours des rencontres, ateliers et autre parcours de travail.

- Préconisation°1 – Les **biens vitaux tels que l'eau, le sol et la santé sont un patrimoine commun, et doivent être gérés démocratiquement comme des biens publics** : arrêt de la marchandisation de ces biens.

## L'EAU

### A l'échelle nationale et mondiale

- Promouvoir un **nouveau Contrat mondial de l'eau**, fondé sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement comme un bien vital inaliénable

➔ Faire adhérer les collectivités au réseau international Aqua Publica

Le Réseau Aqua publica europea (APE) considère à travers sa Charte fondatrice que l'eau est un bien commun et se prononce clairement en faveur de sa gestion publique, responsable, efficace, solidaire et durable.

- Développer les actions de solidarité internationale pour l'accès à l'eau potable
  - ➔ En France, faire évoluer la Loi Oudin-Santini du 7 décembre 2006 pour **transformer en obligation le "1% eau"** aujourd'hui inscrit comme une action volontaire (1% du budget "eau" d'une collectivité peut être utilisé pour conduire des projets de coopération internationale pour l'accès à l'eau)

### Au niveau local

- Développer dans les régions des pôles de savoirs collectifs sur l'eau, animés par les collectivités
- Introduire une priorité à l'eau "bien commun/bien public", dans les contrats territoriaux

## LE SOL

### Au niveau local, national et international

- Promouvoir le **foncier urbain comme un bien public**, et le retirer de la spéculation
  - ➔ Développer un dispositif de "**foncier social**" (à associer à l'accès au logement via le développement des coopératives d'habitation et à la généralisation de l'éco-construction)
- **Réserver les terres cultivables en priorité pour l'alimentation des populations**

## LA SANTE

### Du local au national

- Remettre le droit à la santé pour tous au cœur du débat public et de l'action publique (y compris d'Etat)
- Introduire une politique d'éducation à la santé et une prévention tout au long de la vie.
- Privilégier une approche globale de la santé, accroître la mutualisation entre spécialistes.
- ➔ Organiser des "**Etats généraux du système de santé**" dans toutes les régions.

- Préconisation n°2 – La lutte contre le changement climatique doit passer par la mobilisation immédiate et simultanée sur deux aspects complémentaires : la **lutte contre le « trop » effet de serre** d'une part, l'**organisation des solidarités territoriales & la prise en compte des migrants du climat** d'autre part.

Au niveau local, national et international

- Promouvoir une **taxe énergie carbone équitable**, pour dé-carbonner efficacement la production et la consommation des biens et des services

De l'échelle locale à l'internationale

- Promouvoir la mise en place de "**Plans climat de 2<sup>ème</sup> génération**", c'est-à-dire incluant plus de gouvernance et des **exigences plus fortes que les objectifs européens en termes de réduction des gaz à effets de serre**, ET intégrant un volet "**solidarités territoriales & migrants du climat**"
  - ➔ Mettre en place des "Plans climat de 2<sup>ème</sup> génération" au niveau des Régions, et dans les différents territoires
  - ➔ Promouvoir les "plans climat de 2<sup>ème</sup> génération" au sein des réseaux internationaux (de collectivités et des autres types d'acteurs), et **faire entrer la question de la solidarité territoriale et des migrants climatiques dans les négociations sur le climat** (Copenhague 2009)

- Préconisation°3 – L'adoption collective d'un **nouveau rapport à l'économie**, outil au service du projet de société, et non plus finalité en soi, est désormais urgent.

#### Actions locales

- Promouvoir de **nouveaux outils pour évaluer la richesse**
  - ➔ Développer les initiatives régionales et le débat public pour la mise en place de **nouveaux indicateurs** et de tableaux de bord dans les territoires
  - ➔ Promouvoir l' "**appréciation citoyenne pour le développement durable**", pour soutenir la production et la consommation responsable

#### Echelles internationales

- Contribuer à la mise en place d'un **mouvement de lutte contre les paradis (enferts) fiscaux**
  - ➔ En tant que collectivités, entreprises, associations, particuliers, ... choisir des partenaires bancaires en excluant ceux ayant des activités liées aux paradis fiscaux

#### Niveau national

- Promouvoir la **réforme du droit des entreprises**, et exiger sans attendre la **garantie d'une valeur ajoutée sociétale dans l'activité économique**
  - ➔ Instituer en droit la "communauté de travail", en compléments de la société de capitaux
  - ➔ Réformer la comptabilité des entreprises pour substituer à la comptabilisation du seul bénéfice financier, la mesure de la valeur ajoutée sociétale
  - ➔ Inscrire la garantie d'une plus value sociétale dans les conditions d'accès aux marchés publics
  - ➔ Conditionner l'aide publique aux entreprises et aux autres acteurs économiques à l'existence d'une valeur ajoutée sociétale de l'activité

#### Actions locales

- Développer des **monnaies complémentaires** (lutte contre la pauvreté et lutte contre la spéculation financière)
  - ➔ Promouvoir les monnaies solidaires régionales

- Préconistaion n°4 – Les **territoires en tant que communautés d'acteurs sont des lieux clefs de la transformation mondiale** : ils sont les lieux pour réinventer la localisation, et les espaces pour imaginer des solidarités de sites à sites, y compris lorsque les Etats sont défaillants

#### Echelle internationale et action locale

- Prendre des initiatives communes aux réseaux des collectivités et aux réseaux des acteurs de la société civile pour **construire de nouvelles coopérations internationales**
  - ➔ Développer la coopération décentralisée
  - ➔ Promouvoir l'idée d'une nouvelle gouvernance mondiale, donnant place aux territoires (collectivités & autres acteurs) dans les instances de régulation internationale
- Renouveler la gouvernance dans les territoires et les organisations
  - ➔ Développer le **débat public et le dialogue social** autour des politiques publiques, à toutes les échelles
  - ➔ Encourager le développement de "**contrats de projet des parties prenantes**" entre les organisations (entreprises, associations, collectivités..)

- Préconisations n°5 – **Les principes du développement durable doivent être présents comme fil conducteur de toute action éducative et de formation** : le temps de la sensibilisation est dépassé.

#### Niveau national, actions territoriales

- Introduire le développement durable dans les programmes éducatifs et pédagogiques, à tous les âges et dans toutes les filières
  - ➔ Inscrire le développement durable dans les cahiers des charges de la formation professionnelle
  - ➔ Développer les formations croisées entre filières, entre types de publics, ...